

Avant-projet bâtiment

Pour tout porteur de projet de bâtiment agricole.

Objectifs

- Analyser vos besoins,
- Apporter une proposition qui tient compte des contraintes et besoins,
- Etablir une approche économique du projet,
- Elaborer un dossier technique permettant de solliciter des devis aux entreprises.

Descriptif

- Visite sur site pour la collecte des informations,
- Remise d'un document technique comprenant esquisses du projet et plan de financement (coût estimatif, aides, annuité engendrée),
- Consultation des entreprises que vous aurez choisies.

Durée : une demi-journée sur l'exploitation, puis remise de l'étude et consultation des entreprises planifiées en fonction du calendrier prévisionnel du projet.

Les plus

- Un conseil indépendant de toute démarche commerciale, apporté par des techniciens spécialisés en bâtiments d'élevage,
- Un plan d'aménagement détaillé du bâtiment,
- Un dossier permettant d'analyser les devis en détails et de réaliser des économies.

Les conseillers bâtiments

- Laurent SALLARD ; Jérôme DELARBRE ; Vincent CHARBONNEL ; Daniel BELARD.

Contact :

Laurent SALLARD
04 71 45 55 38
elevage@cantal.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

**Chambre d'Agriculture
du Cantal**
26 rue du 139^{ème} R.I – BP 239
15002 Aurillac Cedex
Tél. 04 71 45 55 00
Fax 04 71 48 97 75
<http://www.cantal.chambagri.fr>